

Signé par :
CESAR Joaquin
AC255B5BF064402...

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025
cerfa
N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise3C BAT - SIREN : 794428813												
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois12										Néant ☐		
							Exercice N clos le 30/06/2025		N-1			
				Brut		Amortissements, provisions		Net		Net		
Capital souscrit non appeléTOTAL (I)				AA	0				0			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	0		AC	0		0		
		Frais de développement		CX	0		CQ	0		0		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	5 304		AG	5 304		0		
		Fonds commercial (1)		AH	0		AI	0		0		
		autres immos incorporelles		AJ	0		AK	0		0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL	0		AM	0		0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	0		AO	0		0		
		Constructions		AP	0		AQ	0		0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	81 568		AS	75 746		5 822		
		Autres immos corporelles		AT	185 521		AU	83 953		101 569		
		Immos en cours		AV	0		AW	0		0		
		Avances et acomptes		AX	0		AY	0		0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS	0		CT	0		0		
		Autres participations		CU	55		CV	0		55		
		Créances rattachées à participations		BB	0		BC	0		0		
		Autres titres immobilisés		BD	100 000		BE	0		100 000		
		Prêts		BF	0		BG	0		0		
		Autres immobilisations financières		BH	31 583		BI	0		31 583		
Total (II)				BJ	404 032		BK	165 003		239 029		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	13 883		BM	0		13 883		
		En cours de production de biens		BN	0		BO	0		0		
		En cours de production de services		BP	0		BQ	0		0		
		Produits intermédiaires et finis		BR	0		BS	0		0		
		Marchandises		BT	0		BU	0		0		
		Avances et acomptes sur commandes		BV	0		BW	0		0		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)		BX	729 561		BY	28 948		700 614		
		Autres créances (3)		BZ	228 081		CA	0		228 081		
		Capital souscrit appelé, non versé		CB	0		CC	0		0		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD	551 997		CE	0		551 997		
Disponibilités		CF	34 842		CG	0		34 842				
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH	19 342		CI	0		19 342			
	Total (III)		CJ	1 577 706		CK	28 948		1 548 758			
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW	0				0				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM	0				0				
	Ecart de conversion actif (VI)		CN	0				0				
Total général (I à VI)				CO	1 981 738		1A	193 950		1 787 787		
(1) Droit au bail		0		(2) à moins d'un an		CP		0		(3) à + d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété - immob.		0		stocks		0		créances		0		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 3C BAT - SIREN : 794428813					Néant ☐	
					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 100 000)			DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0	
	Réserve légale (3)			DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	319 920	
	Report à nouveau			DH	0	274 650
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	237 002	224 270
	Subventions d'investissement			DJ	0	4 435
	Provisions réglementées			DK	0	
	TOTAL (I)			DL	666 922	613 354
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	
	Avances conditionnées			DN	0	
	TOTAL (II)			DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0	89 802
	Provisions pour charges			DQ	0	
	TOTAL (III)			DR	0	89 802
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0	
	Autres emprunts obligataires			DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	149 316	292 141
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	521	1 019
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	139 941	5 039
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	576 492	708 762
	Dettes fiscales et sociales			DY	193 215	278 580
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0	
	Autres dettes			EA	14 830	20 697
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	46 551	134 693
	TOTAL (IV)			EC	1 120 865	1 440 931
	Ecarts de conversion passif			ED	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 787 787	2 144 087
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0	
			- Écart de réévaluation libre	1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 087 626	1 294 950
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 335	3 066

Signé par :

CESAR Joaquim

AC255B5BF064402...

Annexe



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/06/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/07/2023** à **30/06/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 787 787,08 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **237 002,49 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d’acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d’utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d’acquisition, constitué de :

- leur prix d’achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l’estimation initiale des coûts de démantèlement, d’enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d’immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l’entreprise n’a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d’impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l’entreprise a opté pour le maintien des durées d’usage pour l’amortissement des biens non décomposés.

Type d’immobilisation	Durée d’amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d’achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d’évaluation par équivalence ;
- Information sur l’identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l’article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l’option de comptabilisation des frais liés à l’acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l’évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	5 304			5 304
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	75 831	5 737		81 568
Autres immobilisations corporelles	181 346	4 175		185 521
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	55			55
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 250	93 750		100 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 500	3 083		31 583

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	5 304			5 304
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	63 225	12 521		75 746
Autres	59 127	24 826		83 953
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	31 583		31 583	
Clients douteux	49 593	49 593		
Autres créances clients	679 968	679 968		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	3 575	3 575		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	50 527	50 527		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	163 181	163 181		
Débiteurs divers	10 797	10 797		
Charges constatées d'avance	19 342	19 342		
TOTAL	1 008 568	976 985	31 583	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	19 342	
TOTAL	19 342	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000	1 000
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000	1 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...	149 316	116 571	32 745	
Emprunts et dettes financières divers	27	27		
Fournisseurs et comptes rattachés	576 492	576 492		
Personnel et comptes rattachés	47 019	47 019		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	46 507	46 507		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	1 456	1 456		
TVA	91 849	91 849		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 384	6 384		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	494	0	494	
Autres dettes	154 770	154 770		
Produits constatés d'avance	46 551	46 551		
TOTAL	1 120 865	1 087 626	33 239	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	143 094			
Montant des emprunts et dettes contracté...	494			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	46 551	
TOTAL	46 551	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	27	
Fournisseurs - Factures non parvenues	75 845	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	345	
État - Charges à payer	5 322	
Banque intérêts courus	600	
TOTAL	82 139	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	3 575	
Divers produits à recevoir	1 835	
Banque intérêts à recevoir	31 290	
Associe intérêts à recevoir	3 980	
Fournisseurs avoirs à recevoir	5 878	
TOTAL	46 558	

Fiscalité

Crédit d'impôts

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	
Autres crédits d'impôt	1 800
TOTAL	1 800

Crédit d'impôt Mécénat

Opérations et engagements hors bilan

Engagements crédit-bails

Rubriques	Terrains	Constructio ns	Installations, matériels et outillages	Autres	Immobilisati ons en cours	Total
Valeur d'origine			66 092			
A. Redevances payées						
1. Cumuls exercices antérieurs			21 923			
2. Exercice en cours			14 314			
TOTAL REDEVANCES PAYÉES			36 237			
B. Redevances restant à payer						
1. À un an au plus			14 314			
2. Entre un an et cinq ans			21 603			
3. Plus de cinq ans						
TOTAL REDEVANCES RESTANT À PAYER			35 917			

3C BAT

SAS au capital de 100 000 euros,
immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 794 428 813,
dont le siège social est situé : 4 RUE LOUIS ARMAND 95600 EAUBONNE

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 15 DÉCEMBRE 2025**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 237 002,49 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 319 919,87 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 179 000,00 euros, soit 179,00 euros pour chacune des 1000 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 179 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Alexandre CESAR	400	71 600,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Joaquim CESAR	400	71 600,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Anthony CESAR	200	35 800,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	1000	179 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 179 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une

imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 58 002,49 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 377 922,36 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 179 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 179,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 179 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 179,00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Joaquim CESAR

DocuSigned by:
Joaquim CESAR
AA57FF9A90D845B...